

2007 D N° 2544
ATTR

Date : 21/02/2007
Volume : 2007 P N° 1653

(pour l'établissement d'e

BUREAU DES HYPOTHÈQUES	DROITS : Néant
	Salaire : 15,00 EUR
	TAXES:
	SALAIRES:
	TOTAL

**ACTE DE MISE EN HARMONIE D'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION SDC
9 BIS RUE V.GELEZ EN DATE DU 21 DECEMBRE 2006 DEPOSE.**

ATTESTATION RECTIFICATIVE

Dépôt en date du 7 février 2007, sous le numéro 2007D 01823, volume 2007P, numéro 01174.

Comme suite à la notification préalable à un rejet de la formalité en date du 12 février 2007, numéro 2007/0227.

Maitre Philippe LANTA notaire associé de la Société Civile Professionnelle "Antoine MERLE, Emmanuel RAFFIN et Philippe LANTA, Notaires associés", titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à NERAC (Lot et Garonne) 1 rue du Château.

ATTESTE qu'il y a lieu d'apporter à l'acte ci-dessus visé, les rectifications suivantes :

Page 2 :

Au lieu de lire :



Jos -

"I. - Le règlement de copropriété a été originairement établi aux termes d'un acte reçu par Maître DETROYE Notaire à PARIS le 30 juin 1960 conformément aux dispositions de la Loi n° 65-557 du 10 Juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, du décret n° 67-223 du 17 Mars 1967 et des textes subséquents.

"Ce règlement a été publié au 4 ème bureau des hypothèques de PARIS le 20 octobre 1960 volume 3613 numéro 5.

"Lequel acte a fait l'objet d'un modificatif reçu par Maître HONTCERISEIR, Notaire à PARIS le 20 novembre 1992, publié au 4 ème Bureau des Hypothèques de PARIS le 15 janvier 1993, volume 1993P, numéro 319."

Il y a lieu de lire :

I. - Le règlement de copropriété a été originairement établi aux termes d'un acte reçu par Maître Jean DETROYE Notaire à PARIS le 26 novembre 1947, transcrit au 4 ème Bureau des Hypothèques de PARIS le 19 décembre 1947, volume 1164, numéro 27

Lequel acte a fait l'objet :

- D'un modificatif reçu par Maître DETROYE Notaire à PARIS le 30 juin 1960 publié au 4 ème bureau des hypothèques de PARIS le 20 octobre 1960 volume 3613 numéro 5

- Et d'un modificatif reçu par Maître HONTCERISEIR, Notaire à PARIS le 20 novembre 1992, publié au 4 ème Bureau des Hypothèques de PARIS le 15 janvier 1993, volume 1993P, numéro 319.

Page 4 :

Au lieu de lire :

"ORIGINE DE PROPRIETE

"L'état descriptif de division de l'immeuble sus désigné a été déposé au rang des minutes de Maître DETROYE Notaire à PARIS le 30 juin 1960 publié au 4 ème bureau des hypothèques de PARIS le 20 octobre 1960 volume 3613 numéro 5.

Lequel acte a fait l'objet d'un modificatif reçu par Maître HONTCERISEIR, Notaire à PARIS le 20 novembre 1992, publié au 4 ème Bureau des Hypothèques de PARIS le 15 janvier 1993, volume 1993P, numéro 319."

Il y a lieu de lire :

ORIGINE DE PROPRIETE

L'état descriptif de division de l'immeuble sus désigné a été déposé au rang des minutes de Maître Jean DETROYE Notaire à PARIS le 26 novembre 1947, transcrit au 4 ème Bureau des Hypothèques de PARIS le 19 décembre 1947, volume 1164, numéro 27.

Lequel acte a fait l'objet :

- D'un modificatif reçu par Maître DETROYE Notaire à PARIS le 30 juin 1960 publié au 4 ème bureau des hypothèques de PARIS le 20 octobre 1960 volume 3613 numéro 5 ;

- Et d'un modificatif reçu par Maître HONTCERISEIR, Notaire à PARIS le 20 novembre 1992, publié au 4 ème Bureau des Hypothèques de PARIS le 15 janvier 1993, volume 1993P, numéro 319.

Dressé en trois exemplaires certifiés exactement conformes entre eux.

FAIT A LAVARDAC (Lot et Garonne),

LE 16 FÉVRIER 2007.

